

**COMITE SYNDICAL DU 08 AVRIL 2024 - 10H00 A MALEMORT DU COMTAT (SALLE DES FETES)**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du vingt-six mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Malemort du Comtat, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués En exercice : 47 Présents : 21 Représentés : 6 Total : 27 (min 24) <b>Quorum atteint</b>
Nombre de voix En exercice : 119 Présentes : 53 Exprimées par pouvoirs : 24 <b>Total : 77</b>

**Délégués présents :**

**1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) :** Jacqueline BOUYAC

**2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) :** Sophie RIGAUT, Christian MOUNIER

**2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) :** Mireille ORTUNO (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

**4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) :** Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

**12 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :** Max RASPAIL (Blauvac), Serge ANDRIEU (Carpentras), François ILLE (Le Beaucet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Jean-Marc TESTE (Méthamis),

Gérard UGHETTO (Monieux), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

**Délégués excusés ayant donné pouvoir :** Georges BOTELLA et Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Catherine PAFFENHOFF (Faucon) pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux), Valérie MICHELIER (Caromb) et Didier CARLE (Pernes les Fontaines) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Frédéric TENON (Malaucène) pouvoir à Alain CONSTANT (Bedoin)

**Partenaires invités au comité syndical :** Annie CORDA, Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse

**Participaient également à la réunion :** Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Odile SIGNORET, Vincent THOMANN (PNR Mont-Ventoux)

**Absents/Excusés :** Claire ARAGONES, Myriam SILEM, Siegfried BIELLE (Aubignan), Cyril FALQUES (Aurel), Gilles GRILLET (Le Barroux), Roland RUEGG (Brantes), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Louis BONNET (Mazan), Sonia JACOBEE (Modène), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Bernard MONDON et Claude AYME (Les Carnets du Ventoux), Fédération des Chasseurs de Vaucluse, Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Chambre d'agriculture de Vaucluse, Fédération départementale du Vaucluse Pêche et Protection du Milieu Aquatique

**Secrétaire de séance :** Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET PRINCIPAL M 57**

Vu la délibération du 26 mars 2024 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire,

Madame Jacqueline BOUYAC, rapporteur, informe le Comité Syndical que le Budget Primitif 2024 qui est soumis à son approbation s'équilibre en section de **Fonctionnement** en dépenses et en recettes à **3 017 878,00 €uros**, et en section d'**Investissement** en dépenses et en recettes à **1 055 791,00 €uros**.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>			
<b>DEPENSES</b>		Pour mémoire Budget 2023	Nouvelles Propositions
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
CHAP 011	Charges à caractère général	1 091 828,00 €	1 178 196,00 €
60	Achats et variations de stocks	37 315,00 €	32 508,00 €
61	Services extérieurs	509 726,00 €	496 101,60 €
62	Autres services extérieurs	534 589,20 €	638 536,40 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	10 197,80 €	11 050,00 €
CHAP 012	Charges de personnel	1 370 400,00 €	1 571 300,00 €
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	88 390,00 €	92 816,00 €
CHAP 66	Charges financières	2 000,00 €	2 000,00 €
CHAP 67	Charges spécifiques	1 000,00 €	1 000,00 €
CHAP 68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	12 000,00 €	20 000,00 €
CHAP 042	Op. d'ordre de transfert entre sections	113 858,00 €	152 566,00 €
CHAP 022	Dépenses imprévues		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>2 679 476,00 €</b>	<b>3 017 878,00 €</b>

<b>RECETTES</b>		Pour mémoire Budget 2023	Nouvelles propositions
002	Résultat de fonctionnement reporté	704 285,10 €	795 434,14 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €
CHAP 70	Produits des services du domaine	0,00 €	0,00 €
CHAP 74	Dotations et participations	1 897 760,90 €	2 138 789,86 €
CHAP 75	Autres produits de gestion courante	33 717,00 €	35 097,00 €
CHAP 76	Produits financiers	350,00 €	500,00 €
CHAP 77	Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €
CHAP 042	Op. d'ordre de transfert entre sections	43 363,00 €	48 057,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>2 679 476,00 €</b>	<b>3 017 878,00 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>				
<b>DEPENSES</b>		Restes à réaliser 2023	Nouvelles propositions	TOTAL
001	Déficit d'investissement reporté			
CHAP 040	Transferts entre sections (amortissements des subventions)	0,00 €	48 057,00 €	48 057,00 €
CHAP 041	Opérations patrimoniales	0,00 €		
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	72 733,00 €	66 700,00 €	139 433,00 €
CHAP 21	Immobilisations corporelles	112 796,00 €	740 505,00 €	863 301,00 €
CHAP 23	Immobilisations en cours	0,00 €		
CHAP 26	Participations et créances rattachées à des participations		5 000,00 €	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>195 529,00 €</b>	<b>860 262,00 €</b>	<b>1 055 791,00 €</b>

<b>RECETTES</b>		Restes à réaliser 2023	Nouvelles propositions	TOTAL
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	613 520,01 €	613 520,01 €
024	Produit des cessions d'immobilisation	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
CHAP 040	Transferts entre sections (amortissements des immobilisations)	0,00 €	152 566,00 €	152 566,00 €
CHAP 041	Opérations patrimoniales	0,00 €		
CHAP 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	38 651,00 €	38 651,00 €
CHAP 13	Subventions d'investissement	38 655,00 €	182 398,99 €	221 053,99 €
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>38 655,00 €</b>	<b>1 017 136,00 €</b>	<b>1 055 791,00 €</b>

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise la présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section
- Investissement : 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section

## NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

En application de l'article 107 de la loi NOTRe, qui a modifié l'article L2313-1 du CGCT, il convient d'établir une note de présentation synthétique retraçant brièvement la synthèse des prévisions 2024.

### I / Section de fonctionnement

#### 1- Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT					
Chapitre		BP 2022	BP 2023	BP 2024	Evolution en % (2024/2023)
<b>O11</b>	Charges à caractère général	920 799,00 €	1 091 828,00 €	1 178 196,00 €	7,91
<b>O12</b>	Frais de personnel	1 301 000,00 €	1 370 400,00 €	1 571 300,00 €	14,66
<b>65</b>	Charges de gestion courante	83 300,00 €	88 390,00 €	92 816,00 €	5,01
<b>66</b>	Charges financières	5 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00
<b>67</b>	Charges spécifiques	5 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00
<b>68</b>	Dotations aux provisions, dépréciation semi budg	0,00 €	12 000,00 €	20 000,00 €	66,67
	Dépenses réelles de fonctionnement	2 315 099,00 €	2 565 618,00 €	2 865 312,00 €	11,68
<b>O42</b>	Opération de transfert entre sections	100 936,00 €	113 858,00 €	152 566,00 €	34,00
<b>O22</b>	Dépenses imprévues	130 000,00 €			
		2 546 035,00 €	2 679 476,00 €	3 017 878,00 €	12,63

Les dépenses de la section de fonctionnement pour 2024 s'élèvent à 3 017 878,00 € avec un total en dépenses réelles de fonctionnement de 2 865 312,00 €. Elles sont en augmentation par rapport au budget précédent sur les charges à caractères général, sur les frais de personnel et sur les charges de gestion courante. Les charges à caractères général comprennent les charges liées au fonctionnement normal des services mais aussi les études et les prestations externes mobilisées dans le cadre du programme d'actions 2024.

En 2024, la masse salariale sera en augmentation. L'équipe se conforte encore en technicité et en expertise pour répondre aux enjeux du territoire identifiés dans la charte.

Trois nouvelles embauches sont prévues : un chargé de mission planification et projets villageois durables, un chargé de mission agriculture et changement climatique et un chargé de mission énergie climat. L'équipe sera constituée de 13 catégories A, 6 catégories B et 4 catégories C.

#### 2- Les recettes de fonctionnement

RECETTES FONCTIONNEMENT					
Chapitre					
<b>13</b>	Atténuation de charges				
<b>70</b>	Produits des services				
<b>74</b>	Dotations, subventions, participations (et projets)	1 826 231,00 €	1 897 760,90 €	2 138 789,86 €	12,70
<b>75</b>	Autres produits divers de gestion courante	51 312,00 €	33 717,00 €	35 097,00 €	4,09
<b>76</b>	Produits financiers	400,80 €	350,00 €	500,00 €	42,86
<b>77</b>	Produits exceptionnels				
	Recettes réelles de fonctionnement	1 877 943,80 €	1 931 827,90 €	2 174 386,86 €	12,56
<b>O42</b>	Opération de transfert entre sections	41 735,00 €	43 363,00 €	48 057,00 €	10,82
<b>OO2</b>	Résultat de fonctionnement reporté	626 356,20 €	704 285,10 €	795 434,14 €	12,94
		2 546 035,00 €	2 679 476,00 €	3 017 878,00 €	12,63

Avec l'excédent de fonctionnement 2023 reporté de 795 434,14 €, les recettes de fonctionnement 2024 s'élèvent à 3 017 878,00 €.

**Les recettes réelles de fonctionnement**, augmentent par rapport au BP 2023 (+12,56 %) et s'établissent à **2 174 386,86 €**.

## II / Section d'investissement

La section d'investissement s'établit en dépenses et en recettes à 1 050 791,00 €.

Le total des chapitres 20 et 21 (Immobilisations incorporelles et corporelles) s'élève à 1 002 734,00 €.

La vente de la distillerie pour 30 000 euros apparait au chapitre 024.

Un marché de diagnostic et d'étude de faisabilité techniques liés à la rénovation de bâtiments patrimoniaux du syndicat a été lancé. Il devrait permettre de fournir des éléments chiffrés nécessaires à la réalisation de projet.

## III / Endettement

Depuis le budget 2020, le Syndicat a complètement apuré ses emprunts.

L'état de l'actif s'élève au 31-12-2023 à 6 650 009,00 euros

Le Comité,

Ouï, l'exposé de la présidente,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 47 - Présents : 21 - Pouvoirs : 6- Votants : 27

Suffrages exprimés : Pour : 77 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE le Budget Primitif 2024 - Budget Principal M 57,
- Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise la présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
  - Fonctionnement : 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section
  - Investissement : 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

**La Présidente**  
**du Parc naturel régional du Mont-Ventoux**  
**Conseillère Régionale**

**Jacqueline BOUYAC**